

Caen, le 22 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de trois conventions régionales sur les emplois d'avenir mercredi 24 avril 2013

Michel Lalande, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados signera trois conventions régionales sur les emplois d'avenir, mercredi 24 avril 2013 à 16 heures 30, à la préfecture du Calvados, rue Saint-Laurent.

- 1. Un avenant au protocole de partenariat entre l'Etat et la Région Basse-Normandie pour le déploiement des emplois d'avenir**, prévoyant un accompagnement financier de la Région pour la création de 200 emplois d'avenir au cours des années 2013 et 2014.
- 2. Un accord cadre régional relatif aux emplois d'avenir dans le secteur sanitaire, social et médicosocial avec :**
 - ➔ La délégation régionale de l'Union des Fédérations et Syndicats nationaux d'Employeurs du secteur sanitaire, social et médicosocial privé à but non lucratif (UNIFED), représentée par Mme Larmoire, Secrétaire Régionale,
 - ➔ L'Union Régionale interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Basse-Normandie (URIOPSS) représentée par M. Cartel, Président.
- 3. Une convention cadre Emplois d'avenir avec :**
 - ➔ l'Association des entreprises agroalimentaires (ANEA) de Basse-Normandie, représentée par son président, Bertrand DECLOMESNIL,
 - ➔ l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi et des Formations dans les industries Alimentaires (ARDEFA) de Basse-Normandie, représentée par son président, Bertrand DECLOMESNIL.

La presse est invitée à cette signature.